

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **MISSILE PJT 4L**
Conformément au Règlement CE N° 1907/2006
Page 1 de 7
Date de mise à jour : 25/10/2006
Version : 2007-01

Référence : FDS_577

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION, DE LA SOCIETE / ENTREPRISE*

Nom du produit : MISSILE PJT 4L

Fournisseur : COMPO France SAS
Zone Industrielle
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
Tel: 03 81 40 25 25

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Contact FDS : info@compo.fr

Utilisation : Herbicide.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS*

Classement européen : Cette préparation n'est pas réglementée selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers: Néant.

Indications particulières
concernant les dangers
pour l'homme et
l'environnement :

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification : La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS*

Caractérisation chimique :
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Formulation : Concentré Soluble (SL)

Composants dangereux:
Glyphosate, sel d'isopropylamine
N°CAS: 38641-94-0
N°EINECS: 254-056-8
Phrase(s) de risque(s) : R 51/53
Concentration : 41,5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **MISSILE PJT 4L**
Conformément au Règlement CE N° 1907/2006
Page 2 de 7
Date de mise à jour : 25/10/2006
Version : 2007-01

Référence : FDS_577

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés: Peut être dégagé en cas d'incendie: Oxyde d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO).

Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications : Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles : Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Mesures pour la protection de l'environnement : Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes de nettoyage/récupération : Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Indications supplémentaires : Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **MISSILE PJT 4L**
Conformément au Règlement CE N° 1907/2006
Page 3 de 7
Date de mise à jour : 25/10/2006
Version : 2007-01

Référence : FDS_577

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation : Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage : Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Température maximale de stockage: 40 °C.
Température minimale de stockage: -5 °C.

8. PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.

Protection des mains: Gants en caoutchouc synthétique.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Matériau des gants :

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **MISSILE PJT 4L**

Conformément au Règlement CE N° 1907/2006

Page 4 de 7

Date de mise à jour : 25/10/2006

Version : 2007-01

Référence : FDS_577

Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants :
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps : Utiliser une tenue de protection.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Indications générales :

Forme : Liquide.
Couleur : Jaune clair.
Odeur : Caractéristique.

Changement d'état :

Point de fusion : Non déterminé.
Point d'ébullition : Non déterminé.
Point d'éclair : Non applicable.
Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur : Non déterminé.
Densité à 20°C : 1.165 g/cm³
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : Entièrement miscible.
Valeur du pH (80 g/l) à 20°C : 4.6 – 5.0

10. STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique/conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **MISSILE PJT 4L**

Conformément au Règlement CE N° 1907/2006

Page 5 de 7

Date de mise à jour : 25/10/2006

Version : 2007-01

Référence : FDS_577

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :
Oral LD50 >5000 mg/kg (rat).
Dermique LD50 >5000 mg/kg (rat).

38641-94-0 Glyphosate, sel d'isopropylamine :
Oral LD50 >5000 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire LC50/4 h >1,3 mg/l (rat)

Effet primaire d'irritation : De la peau : Pas d'effet d'irritation.
Des yeux : Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires : Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écotoxiques :

Toxicité aquatique : Oral :
EC50/48h : 676 mg/l (daphnia magna).
EC50/72h : 393 mg/l (selenastrum capricornutum)
LC50/96h : > 895 mg/l (carpe)
>989 mg/l (truite arc-en-ciel)

38641-94-0 Glyphosate, sel d'isopropylamine : Oral :
EC50/72h : 72,9 mg/l (scenedesmus subspicatus)
LC50/48h : 930 mg/l (daphnia)
LC50/96h : > 1000 mg/l (poisson)

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **MISSILE PJT 4L**

Conformément au Règlement CE N° 1907/2006

Page 6 de 7

Date de mise à jour : 25/10/2006

Version : 2007-01

Référence : FDS_577

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :

Recommandations : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT*

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
Numéro ONU	PRODUIT NON SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS DE TRANSPORTS		
Désignation officielle de transport			
Classe			
Groupe Emballage			
Etiquette(s) de Danger			
Marquage colis			

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les directives CEE :

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
Le produit n'est pas classé comme étant dangereux.

Phrases S :

S57 - Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S60 - Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Classification établie par le Comité d'Homologation des produits antiparasitaires à usage agricole (France) :
Classification : Exempté de classement.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : **MISSILE PJT 4L**

Conformément au Règlement CE N° 1907/2006

Page 7 de 7

Date de mise à jour : 25/10/2006

Version : 2007-01

Référence : FDS_577

Prescriptions nationales :

Rubrique ICPE n° 1155 : Dépôts de produits agro-pharmaceutiques

16. AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R des dangers mentionnés aux chapitres 2 et 3 :

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contact:
Mr Claude Delestre
Tél. : +33 (0)2 41 83 42 23

Information :

Selon avis de la Commission d'étude de la toxicité en date du 17 décembre 2003, en matière de protection des travailleurs, les délais de ré-entrée suivants sur les parcelles traitées sont recommandés :

Produits classés délai de ré-entrée.
Cultures à l'extérieur de locaux Min. 6h
Cultures à l'intérieur de locaux après ventilation des locaux Min. 8h
Produits classés R36, R41, R38, R34, R35 Min. 24h
Produits classés R42, R43 Min. 48h

Stabilité :

La durée de conservation du produit est de 3 ans minimum dans son emballage d'origine, en respectant les températures mini et maxi de stockage (confère article 10-2-6 du Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides).

Validité :

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que pour ceux pour lesquels il est conçu. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Origine :

Cette fiche a été réalisée sur la base des informations fournies et mises à jour par le fabricant.

Annule et remplace la version précédente

Les modifications sont signalées par la présence du symbole « * »